D. Pierre Provoost, et S. Pierre Koulifa, *Essai sur la langue uldémé*. (Archives d'Anthropologie, 30.) Tervuren: Musée royal de l'Afrique Centrale, 1987. xxxv + 249 pp.

Compte rendu par Veronique de Colombel

Cet ouvrage de P. Provoost, de la Fraternité de Charles de Foucault, est cosigné par son "informateur" S.P. Koulifa. Publié dans une collection qui a pour but de mettre à la disposition du public des travaux (d' "amateurs éclairés", il est l'oeuvre de quelqu'un qui a bénéficié, en 1967, des stages intensifs d' "Afrique et Langage", dirigés par Maurice Houis; stages dans lesquelles collaboraient des spécialistes et des amateurs, et qui ont parfois fait d'amateurs des spécialistes.

La précision et la richesse de ce travail considérable, portant sur la phonologie et la grammaire de la langue ouldémé, langue tchadique des Monts du Mandara (Nord-cameroun), en fait un document non négligeable, les grammaires générales et complètes des langues tchadiques étant très rares. Les comparatistes "impatients" seront friands de la quantité d'informations apportées et de l'abondance des exemples. L'exactitude et l'honnêteté de l'exposition, que signale toutes les hésitations de l'auteur, est très instructive car elle souligne une bonne part des problèmes rencontrés dans les langues tchadiques. Mais certains s'accorderont pour dire que ce n'est pas une oeuvre de spécialiste: la généralisation manque. Les observations restent souvent sans interprêtation. Le système phonologique est dégagé avec imprecision),² la non-résolution des problèmes causant une surcharge au cours de la progression des exposés, alors qu'ils auraient pu être résolus par étapes, dans une analyse ordonnée selon une hiérarchie précise. Certains spécialistes, en mal de matériaux, auront ainsi plaisir à y exercer leur complétence).3 Mais

^{1.} Pourquoi écrire "uldémé"?—L'auteur a été conseillé dans ce sens. Venons en aux faits. Le mot français administratif, celui des cartes IGN, est depuis plus plusieurs décennies "ouldémé", dont le pluriel prend un "s", comme un peuls (pullo, fulbe, dans la langue peule). Le terme, dans la langue vernaculaire est wəkam, [wukam]. Il est wəkeme en mandara. De là la transcription "udlam", puis "uldémé" pour qui ignore la latérale fricative /k/. "uldémé" et qui plus est "les uldémé" sans "s", tout comme "les ouldémé", relève d'un micmac d'apparence scientifique auquel se livrent les ouï-dire, certains travaux de seconde main, et, parfois, des corrections abusives de manuscrits.

^{2.} Notons à la décharge de l'auteur que des progrès dans les méthodes d'analyse en phonologie sont continuels et que des linguistes, non spécialisés en ce domaine, n'auraient certainement pas fait beaucoup mieux que lui. Certains n'auraient pas non plus dégagé un ordre de consonnes labiovélaires en usant de leurs règles hiérarchisées de prosodies et d'harmonies (de Colombel 1987b:194–5).

^{3.} Ils en tireront, naïvement, plus de satisfactions personnelles qu'à la lecture d'un travail plus élaboré.

malheureusement, malgré des observations phonétiques très nombreuses et très détaillées que beaucoup considéreraient comme "assez justes", et malgré l'apparente correction des transcriptions "phonologiques", cette description ne permettra pas de dégager un système phonologique aussi exact que ne l'exige les méthodes récentes. En effet, les transcriptions ne sont ni réellement phonétiques, ni réellement phonologiques, et restent assujetties, surtout en ce qui concerne les voyelles au système français (a, e, i, o, u):4 les très nombreuses réalisations phonétiques signalées (/o/: [o], [9], $[\phi]$), ne sont pas notées dans les transcriptions des mots de la langue, pas plus que leurs caractéristiques de sont finement décrites. Il faudrait donc les "deviner" à travers des transcriptions phonologiques approximatives. Par exemple, le signe /o/ sert à transcrire, tout aussi bien, les réalisations [5] du phonème /a/ au contact d'une consonne labiovélaire adjacente, que certaines réalisations de la centrale /ə/. L'auteur n'a pas perçu de différence. Pour /ə/, il ne s'agit que de légers déplacements vers l'arrière, prononcés sans aucun arrondissement des lèvres, au contact du trait vélaire d'une consonne adjacente ou d'un avancement des lèvres, sans arrondissement, au contract du trait labial d'une consonne adjacente, ou encore des deux réunis; EX /mogomo/ (tous les tons ne sont pas transcrits) pour /màgàmà/, 'chat sauvage'.

Des remarques analogues peuvent être faites pour le signe /u/, qui correspond parfois aux réalisations de /ə/, plus proches de [œ] (cf. hem!

Cette première étape de l'analyse, ou étape expérimentale, garant de l'objectivité scientifique, est décisive et doit se faire avec précautions et techniques, avant que toutes habitudes perceptives de la langue ne soient prises. Ceci P. Provoost n'a pu le faire. Pour ne pas entrer dans le conditionnement de sa propre langue, ou celui de la langue précédemment étudiée, il vaut mieux d'abord en avoir une conscience nette et ensuite opérer une "expérimentation" des réalisations (de Colombel 1986a:67-9). Pour ce, il vaut mieux savoir que l'emploi d'informateurs scolarisés est un danger, car eux sont les premiers à croire en a, e, i, o, u, qui sont pour eux le garant d'une vraie langue qui s'écrit ba, be, bi, bo, bu, ... Ils modifient leur prononciation lente en s'adaptant au cadre scolaire français. Il faut savoir aussi que les premiers rudiments "francisés" de l'écriture d'une langue orale restent difficils à modifier et qu'ils peuvent même influencer l'oral, et que des prononciations "étrangères" peuvent faire vite prestige. Ces dernières remarques ne concerne déjà plus l'auteur qui a pu travailler en milieu non scolarisé. Certains spécialistes, trop pressés pour refaire le travail eux-même, trop pressés d'accumuler des documents pour leurs "synthèses" comparatives, trop pressés de signer une collaboration, négligent cette étape d'expérimentation phonétique, ou travaillent avec des documents de seconde main. En utilisant des transcriptions "apparamment correctes", certains d'entre eux réinventent des niveaux phonétiques, phonologiques et structurels, régis par un système de règles qui ne reflète pas obligatoirement le système particulier de la langue en question. Des améliorations de transcriptions locales, apportées par ce moyen, aboutissent, parfois, à des complications inutiles et offrent beaucoup moins de possibilités d'être exactes aux études comparatives basées sur la synchronie dynamique.

interjection française) que de /u/; par exemple: EX /dumdum/ pour /domdom/ 'lourd'.5

Bien d'autres points seraient à relever. Dans l'ensemble, l'auteur ne s'est pas donné, et n'a pas donné au lecteur, la possibilité de distinguer les allophones des archiphonèmes propres à la langue. De plus, les différents types de réalisations proposées ne sont pas distingués. Ainsi, l'auteur traite, avec beaucoup de détails précieux: harmonies vocaliques, élisions et correspondances régulières (non identifiées comme telles), sans les situer dans leur cadre de fonctionnement, soit en phonologie, soit en morphologie, ou en variations sociologiques et dialectologiques (particularités claniques, ou de générations). C'est une perte pour la diachronie. Il s'agit, ici, d'une mise en garde des lecteurs au bénéfice des exigences des méthodes modernes qui permettent des résultats en synchronie dynamique, proportionnels à l'exactitude de la méthode de description (de Colombel 1987a). Toutefois, tout ceci ne peut être vraiment reproché à l'auteur qui, à certains égards, a fait plus que bien des linguistes.

Mises à part les conséquenses qu'une transcription en partie inexacte, par rapport au système particulier d'une langue, peut avoir sur les autres niveaux d'analyse (structures syllabiques; de Colombel 1986:169—70, synthématique, identification des morphèmes, interprêtation des transformations morphologiques), et mis à part les relents de problèmes phonologiques propes à alourdir la digestion de l'exposé, nous ne pouvons que louer le riche travail sur la grammaire ouldémé. Il est ordonné ainsi: "Substantif et groupe nominal" (substantif, modalités nominales, adjectif, quantitatif, fonctionnel, syntaxe du nominal), "Section charnière" (harmonie vocalique, pronominal), "Verbe" (radical verbal, modalités verbales, dérivatifs verbaux, verbes et propositions), "Particule" (adverbe, idéophones, interjection), "Proposition" (différents types de propositions, suite de propositions). L'abondance des exemples traduits, /tirés des expressions quotidiennes, brefs et mis en parallèles, permet au

^{5.} Et pourquoi pas: /wmagama/, /wdəmdəm/et aussi /ywasawasa/ pour [wèzéwèzé], pour les amateurs de prosodies. Eh bien non! Car tout peut être dit, si on ne distingue pas le niveau phonétique du niveau phonologique et qu'on ne donne pas d'importance d'importance à un système particulier. Une harmonie vocalique ne doit pas être confondue avec une influence de traits entre unités adjacentes. En diachronie, ces deux phénomènes peuvent s'opérer à des étapes à des étapes différentes et prendre des orientations différentes suivant les systèmes particuliers à chaque langue. Dans l'exemple /wmagama/, cette première transcription serait "structurelle", /mògòmò/ serait phonologique (l'écriture commune, crue distinctive, "les gens", orielle étrangère et scolarisés, "entendent ça"! Et par déductions "mègèmè". serait phonétique? La première étape de l'analyse manque. Ces critiques ne s'adressent pas à l'auteur dont la prudence en matière d'interprêtation doit être louée.

lecteur d'effectuer des commutations, si bien que le mot à mot non noté techniquement, manque à peine pour la compréhension. Et grâce à cette technique, les unités sont bien mises en évidences et peu semblent être tombées au oubliettes. L'organisation de l'ensemble, allant du plus simple au plus complexe, cerne relativement bien les structures (Houis 1967). Il est tenu compte de la position des élements dans le synthème et dans le synthème et dans le syntagme, et il en a été tiré des conclusions sur les ensembles des paradigmes. En a bénéficié, par exemple, l'organisation de la grande quantité de dérivations verbales. Mais là encore, l'auteur n'a pas tiré toutes les conséquences de ses analyses. De plus, le cadre de la langue de traduction est encore trop manifeste, malgré un grand pas en avant, fait grâce à une intime connaissance de la langue ouldémé. Par exemple, sont distingué un indicatif, deux projectifs, un problématif, quatre "modes", encore dépendants des modes-temps du français, comme les futurs I et II du hausa (de Colombel 1988:105). Et pourtant, les valeurs des unités distinctives, des morphèmes, ont été senties de l'intérieur et assez bien expliquées. Le glissement sémantique a été inévitable. Une technique plus aguerrie et un esprit de système plus fort aurait permis de pousser plus loin les investigations pour saisir une meilleure logique des formes et y faire correspondre une synthèse sémantique plus ciblée, dans un examen des conditions d'emplois plus exhaustif et moins intuitif (points de vue sociologique, ou contexte d'élocution). Par exemple, l'étude des "modes" marqués par des oppositions tonales et vocaliques, quatre pour P. Provoost (ā, á, á, à), y aurait gagné la possibilié de dévoiler deux formes de plus (à et à: à, à, á, á, á, à), d'usages moins quotidiens et même rares, mais significatives pour les valeurs et les fonctions de ces "modes". L'auteur n'a pu voir que l'opposition a/a distinguait la prise en charge de l'énoncé par le locuteur de sa non prise en charge. Les oppositions tonales, M/H/B, elles, distinguent trois degrés de conditions objectives du procès (action, état): réel, potentiel et hypothétique, par oppositions binaires, réel/non réel, 1e non-réel contenant l'opposition potentiel/non potentiel ou hypothétique. Ces points ont une grande importance pour la diachronie (de Colombel 1988, 1989). De même, dans la détermination des catégories grammaticales, pas assez de poids n'a été donné aux critères formels de

^{6.} Ma bonne connaissance de la langue me rend peut-être mauvais juge.

^{7.} Comment en faire le reproche à un amateur? Des subjonctifs, et par, fois des subjonctifs passés (de Colombel 1988:106) des aoristes, des présents, passés et futurs, des ensembles ambigüs quant au sémantisme, quant au mode et à l'aspect (de Colombel 1988:105—6, 1987:197) ont été trouvés par des spécialistes de langue tchadiques; parfois une forme était proposée sans que la valeur en ait été dégagée (de Colombel 1988:106). Bien souvent des modèles de reconstructions historiques en était tirés.

position, commutation et combinaisons, garants d'objectivité et garde-fou contre la récupération par nos systèmes.

En conclusion, soulignons que le Service de linguistique de Musée de Tervuren n'a qu'à se louer de l'édition d'un document de qualité, rédigé par un amateur aux dons exceptionnels et à qui on ne peut reprocher un manque de rigueur scientifique, surtout quand cette rigueur relative est, en partie, le fait de l'augmentation continuelle de la précision des méthodes. Cet ouvrage peut être utilisé tant par des "volontaires du progrès", prêts à affronter un apprentissage de la langue parlée, que par des professeurs cherchant d'abondants exemples pour faire travailler leurs étudiants, et par des comparatistes sachant situer leur niveau d'exigences scientifiques. Mais, au bénéfice de l'exactitude des nouvelles méthodes en synchronie dynamique, nous ne regrettons pas d'avoir fait notre travail, l'esprit neuf, à partir de nos propres expérimentations de terrain et de notre propre documentation. Les confrontations n'en seront que plus intéressantes et plus probantes sur le plan scientifique.

REFERENCES

La langue ouldémé, langue tchadique:

Colombel V. de 1986a. Phonologie quantitative et synthématique, avec application à l'ouldémé, langue tchadique du Nord-Cameroun. (LCA, 7.) Paris: SELAF.

- ——. 1986b. Structure et quantification. Remarques méthodologiques faites à l'issue d'une description phonologique quantitative de la langue ouldémé, langue tchadique du Nord-Camaroun. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 81 (1):53-69.
- —. 1987a. Combinatoire des phonèmes et diachronie. La Linguistique 23:63-84.
- ——. 1987b. Compte-rendu de E. Wolff, A grammar of the Lamang language. Journal of African Languages and Linguistics 9:193–9.
- ——. 1988. Mode, temps, aspect dans les langues tchadiques, In *Temps, Aspect, Modes,* (Actes du colloque LACITO-CNRS, Paris, 22-25 octobre 1985), eds. N. Tersis et A. Kihm. Paris: SELAF.
- ——. 1989. Origine de l'extension verbale (**)r(**), instrumental et connecteur, en ouldémé: Synchronie dynamique et diachronie. In Current Progress in Chadic Linguistics, ed. Z. Frajzyngier, pp. 183—7. (Current issues in Linguistic Theory, 62.) Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins.

Théories africanistes françaises en cours, à l'époque de la formation de P. Provoost:

- Haudricourt A.G., J.M.C. Thomas. 1967. La notation des langues, Phonétique et phonologie. Paris: Institut Géographique National Institut d'Ethnologie.
- Houis, M. (1967) Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines (suivi de réflexions sur le langage en Afrique Noire). (Etudes linguistiques, 1.) Lyon: Afrique et Langage.

- Thomas, J., et L. Bouquiaux. (1967). La détermination des catégories grammaticales dans une langue à classe. In *La classification nominale dans les langues négro-africaines*, ed. A. Martinet, pp. 27-44. Paris: Ed. du CNRS.
- Thomas, J., et L. Bouquiaux. (éds.). 1971. Enquête et description des langues à tradition orale. Paris: SELAF.
- Thomas, J., L. Bouquiaux, et F. Cloarec-Heiss. 1976. Initiation à la phonétique: Phonétique articulatoire et distinctive. Paris: Presses Universitaires de France.

CNRS-LACITO (LP 3121), PARIS